

Public-cible :

La présente police couvre le risque de conflit juridique en votre qualité de pilote, de copilote, d'élève-pilote ou d'instructeur d'un aéronef habité. On entend par aéronef habité tout avion, planeur, hélicoptère, dirigeable ou montgolfière.

La police ne couvre pas les activités aériennes de nature militaire et l'exécution de missions de police.

Besoins :

Cette police assure la défense en justice des intérêts des assurés, dans l'optique, dans un premier temps, de parvenir à un règlement amiable extrajudiciaire. La garantie rembourse les honoraires et frais d'un avocat librement choisi lorsque Euromex ne peut parvenir à un règlement amiable satisfaisant et qu'une action en justice a des chances d'aboutir.

En application du droit pénal, l'assuré peut faire appel à l'avocat de son choix dès le premier interrogatoire (« loi Salduz »), de même qu'en cas de comparution devant une juridiction d'enquête ou un collège administratif (organe disciplinaire).

Les assurés :

- le preneur d'assurance;
- le pilote;
- les membres du ménage du preneur d'assurance ou du pilote.

Les héritiers des assurés susmentionnés sont également assurés, mais uniquement en leur qualité d'héritiers. Ils ne sont pas assurés pour leurs dommages personnels.

Conditions particulières :**FPIL112016**

GARANTIES	Limite en €	Délai de carence	Seuil en €	Territoire
Garantie Euromex	2.500 / constitution	-	-	Belgique
GÉNÉRALITÉS				
Paiement de la franchise RC et avance de la quittance indemnité	-	-	-	mondial
Insolvabilité	20.000	-	-	mondial
Caution	20.000	-	-	mondial
Avance de l'indemnité dommages corporels	20.000	-	-	mondial
Assistance Commission d'aide aux victimes d'actes intentionnels de violence	-	-	-	Belgique
(CO)PILOTE / INSTRUCTEUR				
Poursuite devant un tribunal pénal avec assistance Salduz	50.000	-	-	mondial
Recours dommages corporels	50.000	-	-	mondial
Conflit administratif autorité du trafic aérien	10.000	3 mois	-	États membres UE
Conflit avec assureur RC aéronef	10.000	-	750	États membres UE et RU
Conflit avec assureur Vie, Maladie et Accidents	10.000	-	750	États membres UE et RU
Conflits location à court terme et prêt à usage d'un aéronef	10.000	-	750	États membres UE

Exclusions :

La police n'offre pas de solution à tous les litiges.

Les exclusions sont énumérées sous la rubrique « Ne sont jamais assurés » des conditions particulières. Elles portent généralement sur des situations qui revêtent un caractère exceptionnel (inondation, catastrophe nucléaire, terrorisme...) ou dans lesquelles un assuré a largement contribué à la survenance du litige (navigation sans permis, fraude, agression, défaut de paiement pur, reprise de dettes...).

Les litiges nés avant la prise d'effet de la police ne sont jamais assurés. Ceci vaut également lorsqu'au moment de la souscription, un assuré avait connaissance des faits à l'origine du litige.

Exemples de litiges assurés**GARANTIE EUROMEX**

- Vous êtes en conflit avec Euromex à propos de l'application des conditions de la police. L'intervention de l'Ombudsman des assurances ne permet pas d'aboutir à une solution satisfaisante. Vous pouvez saisir le tribunal. Euromex rembourse les honoraires et frais de votre avocat si le juge vous donne raison.

PAIEMENT DE LA FRANCHISE RC

- Un passager endommage accidentellement votre GSM. Son assurance Familiale vous rembourse, déduction faite de la franchise, dont le passager est personnellement redevable. Euromex s'acquitte de la franchise fixée dans la police RC Familiale de la partie adverse.

INSOLVABILITE

- Sur le tarmac, vous êtes heurté par un technicien à vélomoteur. L'engin n'étant utilisé qu'à l'aéroport, il n'est pas assuré. Le technicien est responsable, mais il s'avère insolvable. De nombreux créanciers ont d'ailleurs réclamé une saisie sur salaire. Euromex s'acquitte de l'indemnité qui vous est due, jusqu'à concurrence de 20.000 euros.

CAUTION

- Vous êtes à l'étranger, où vous suivez une nouvelle formation. Sur place, vous occasionnez un accident, dans lequel deux citoyens sont grièvement blessés. Les autorités craignant que vous ne tentiez de vous soustraire aux poursuites, elles exigent une importante caution pour votre libération. Euromex avance la caution, jusqu'à concurrence de 20.000 euros.

ASSISTANCE COMMISSION D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES INTENTIONNELS DE VIOLENCE

- Un autre pilote, qui vous reproche de lui avoir coupé la voie, vous frappe et vous blesse grièvement. La police l'arrête, mais il est insolvable. Il est condamné et expulsé du pays. Euromex vous aide à soumettre une demande d'intervention à la Commission d'aide aux victimes d'actes intentionnels de violence.

POURSUITE DEVANT UN TRIBUNAL PENAL AVEC ASSISTANCE SALDUZ

- Alors que vous participez à un show aérien, vous faites une fausse manœuvre et atterrissez dans le public. Le ministère public vous poursuit pour coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Avant d'être entendu par le juge, vous avez un entretien confidentiel avec votre avocat, qui réclame des devoirs d'enquête complémentaires. Ceux-ci révèlent que l'accident est en réalité dû à une défaillance des commandes : vous êtes donc innocenté. Euromex paie les honoraires et frais de votre avocat.

RECOURS DOMMAGES CORPORELS

- Au moment précis où vous voulez décoller, un véhicule de service traverse la piste. L'accident est inévitable, et vous êtes grièvement blessé. Euromex prend contact avec l'assureur RC Exploitation de l'aéroport. Un médecin-conseil vous assiste lors de l'expertise médicale. Sur la base du rapport de consolidation, Euromex calcule l'indemnité à laquelle vous avez droit, dont il réclame le paiement à l'assureur de l'aéroport.

CONFLIT ADMINISTRATIF AUTORITE DU TRAFIC AERIEN

- Le directeur-général de l'Aviation entend vous retirer votre licence d'instructeur. Vous contestez cette décision. Vous avez le libre choix de l'avocat, dont Euromex s'acquitte des honoraires et frais.

CONFLIT AVEC ASSUREUR RC AERONEF

- Votre appareil heurte une antenne GSM. Vous parvenez à atterrir en urgence. L'assureur RC refuse de rembourser l'antenne : il estime que vous n'étiez pas habilité à voler par de telles conditions météorologiques. Le propriétaire de l'antenne vous assigne en justice. Euromex cite l'assureur en intervention forcée : il n'existe pas la moindre preuve l'autorisant à invoquer l'exclusion de la police de responsabilité.

CONFLIT ASSUREUR RETRAIT DE LICENCE

- Pilote de ligne, vous êtes régulièrement soumis à des examens médicaux très stricts. Une maladie entraîne le retrait de votre licence. Or votre formation à elle seule vous a coûté 60 000 euros. Vous êtes en conflit avec le médecin-conseil de l'assureur. Euromex mandate le médecin de votre choix, qui négocie avec son confrère le paiement du capital assuré.

CONFLIT PRÊT À USAGE

- Vous louez un avion. Deux jours après sa restitution, le propriétaire vous accuse d'en avoir endommagé le train d'atterrissage. Vous contestez et réclamez une expertise contradictoire. L'expert que vous avez librement choisi démontre que les dégâts sont

due à une fatigue du métal et donc, à l'âge de l'appareil, et rien d'autre. Le propriétaire retire sa plainte.

Informations légales obligatoires :

Publicité :

Les risques situés en Belgique sont régis par le droit belge et les tribunaux belges sont seuls compétents. La police d'assurance est souscrite pour une durée d'un an ; elle est tacitement reconduite, sauf en cas de résiliation notifiée dans les délais. Si vous souhaitez introduire une réclamation auprès d'Euromex, la procédure est décrite sur le site www.euromex.be. La procédure de réclamation auprès de l'Ombudsman des Assurances est présentée sur le site www.ombudsman.as. Les droits et devoirs de l'assureur et des assurés sont régis par les dispositions de la police d'assurance. Pour de plus amples informations sur les primes et les conditions, veuillez-vous adresser à votre intermédiaire d'assurances.

Euromex SA:

Euromex, Prins Boudewijnlaan 45, 2650 Edegem (siège social) et rue E. Francqui 1, 1435 Mont-Saint-Guibert. RPM Antwerpen, TVA BE 0404.493.859, entreprise d'assurance agréée sous le code 0463, sous le contrôle de la Banque Nationale de Belgique, boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles. Euromex propose exclusivement des assurances de protection juridique.

Gestion des conflits d'intérêts :

Euromex propose et conclut ses polices d'assurance dans le respect des règles de conduite fondamentales imposées par MiFID, en se mobilisant de manière loyale, équitable et professionnelle pour défendre les intérêts de ses clients. Mais comme tout organisme financier, Euromex peut aussi être confrontée à des conflits d'intérêts.

Voilà pourquoi – conformément aux dispositions légales – elle a élaboré une politique de gestion des conflits d'intérêts. Cette politique vise à mettre en œuvre tout ce qui est raisonnablement possible pour identifier, prévenir ou, en cas d'échec, gérer, les conflits d'intérêts d'une manière qui ne porte pas préjudice aux intérêts des clients. Des mesures organisationnelles, qui revêtent la forme d'un certain nombre de procédures spécifiques, notamment en matière de procurations, de surveillance, de sécurisation de l'information, de politique de lutte contre la fraude et de formation des collaborateurs, sont mises en place. Euromex s'est par ailleurs dotée d'un Code de conduite, véritable fil conducteur destiné à permettre à tous ses collaborateurs d'exercer leurs activités quotidiennes d'une manière intègre et autonome.

Si un conflit d'intérêts, insuffisamment compensé par les mesures organisationnelles, devait néanmoins survenir, Euromex vous en informerait, pour que vous puissiez prendre des décisions en connaissance de cause.

Vous pouvez consulter le texte intégral de la politique de gestion des conflits d'intérêts sur www.euromex.be, sous la rubrique Protection du consommateur. Vous préférez recevoir la version papier, ou au contraire la version électronique ? Faites-le savoir à Euromex. Pour signaler un éventuel conflit d'intérêts, adressez-vous au service Compliance (compliance@euromex.be).

Communication

Langue	Euromex communique avec vous en français ou en néerlandais, selon vos préférences. Toutes les conditions, de même que tous les contrats et documents, sont disponibles tant en français qu'en néerlandais.	
Contacts	Vous pouvez communiquer avec Euromex soit par le biais de votre intermédiaire d'assurances, soit directement par téléphone, courriel, courrier ou fax. Euromex peut également vous recevoir en ses bureaux ; les bureaux sont ouverts de 08 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 17 h 00 (le vendredi, jusqu'à 16 h 30).	
	Prins Boudewijnlaan 45 2650 Edegem 03 451 45 51 Fax 03 451 45 92 polisbeheer@euromex.be	Rue E. Francqui 1 1435 Mont-Saint-Guibert serviceproduction@euromex.be
Production		

Sinistres Anvers 03 451 45 55 010 80 01 50
Flandre occidentale & Limbourg 03 451 45 56
Flandre orientale & Brab flamand 03 451 45 57
schadebeheer@euromex.be servicesinistres@euromex.be

Comptabilité 03 451 45 52
Fax 03 451 45 92
boekhouding@euromex.be comptabilite@euromex.be

Contrôleurs

Euromex agit sous le contrôle de l’Autorité des Services et Marchés financiers (FSMA), rue du Congrès 10-16, 1000 Bruxelles, et de la Banque Nationale de Belgique (BNB), boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles.